

Le proverbe kabyle dans tous ses usages

**Saliha Benabbas,
Université d'Alger1**

Mots clés :

Proverbe- philosophie du langage-intentionnalité-actes de langage-actes illocutionnaires-indirectivité-suggestion

Résumé :

L'étude du proverbe pose des problèmes méthodologiques vu sa nature hermétique et elliptique. Dans le cadre de la philosophie du langage, en l'occurrence, de la théorie intentionnaliste de Searle(J.R), quels sont les concepts qui pourraient nous permettre d'analyser le proverbe ? Un nouveau concept s'impose : c'est les informations d'arrière-plan qui conditionnent notre compréhension du contenu linguistique.

ملخص

مثل - فلسفة اللغة- التعمد- خطاب الأفعال - أفعال أو تصرفا غير مخاطبة أو غير مباشرة- عدم مباشرة اقتراح.
تطرح دراسة المثل مشاكل منهجية، نظرا لطبيعته المغلقة وضيق المعنى. في إطار فلسفة اللغة، وبالخصوص، من الناحية النظرية التعمدية لسيرل، ماهي المفاهيم التي تمكننا من تحليل و دراسة المثل؟
هناك حاجة إلى مفهوم جديد و هو المعلومات الأساسية وفقا لفهمنا للمحتوى اللغوي.

Parler du proverbe, c'est d'emblée s'inscrire dans le débat général qui oppose l'oralité et l'écriture. De plus, c'est aborder les difficultés que pose le passage de l'oralité à la représentation graphique, notamment dans le contexte berbérophone, à savoir, la transcription de la langue berbère.

De cette réflexion découle la question de savoir si l'idée de la suprématie de l'écriture par rapport à l'oralité est justifiée. Comme le

souligne le père de la linguistique Ferdinand de Saussure (Saussure, 1990, p 56) : « la forme écrite a presque fatalement le dessus parce que toute solution qui se réclame d'elle est plus aisée, l'écriture s'arroge de ce chef une importance à laquelle, elle n'a pas le droit ».

En effet, la prééminence de l'écriture se retrouve modifiée à certains égards car le contexte actuel dans lequel l'écriture est envisagée privilégie les médias. De ce fait, la communication audio visuelle concurrence le livre.

Il conviendrait de préciser que la langue écrite n'est pas une langue orale :

- L'oralité n'est pas l'absence d'écriture.
- Il existe une spécificité fonctionnelle de l'écriture et une autre spécificité de l'oralité.
- Le passage de la parole à l'écrit n'est pas sans problèmes.

Une première remarque s'impose, le passage à l'écrit efface les caractéristiques inhérentes à l'oralité : l'écriture fragmente le flux oral, efface l'intonation, les rythmes et les silences qui font l'énergie du langage. A cette exclusion de la prosodie, s'ajoute celle du geste, de l'expression du visage et des mimiques. L'écriture dévitalise ainsi la langue parlée.

Rappelons que la parémiologie est le domaine spécialisé dans l'étude des proverbes. Le propre du proverbe est d'apprendre les règles de conduite et de comportement dans la vie quotidienne.

Cependant, le proverbe reste difficilement définissable par rapport aux autres règles moralisatrices. Nous trouvons, pour autant, dans le contexte berbérophone, que le proverbe est un terme générique qui regroupe toutes les autres règles : il est dicton, apophtegme, axiome, aphorisme, adage et maxime. Quant à sa définition dans le contexte français, Greimas (Greimas, 1970, p99) considère que les proverbes sont des éléments connotés alors que les dictons représentent des éléments non connotés.

Par ailleurs, l'étude du proverbe pose des problèmes méthodologiques vu sa nature. C'est un matériau oral et un genre de discours particulier. Il est anonyme, collectif, gnomique et hermétique. C'est un discours elliptique lorsqu'on ignore le cadre de son énonciation et le contexte culturel et social auxquels il appartient. Il

conviendrait de préciser qu'il n'existe pas une théorie linguistique exclusive pour l'étude de la littérature orale, entre autres, du proverbe, mais des tentatives de théorisation

En effet, c'est par le biais de la langue que l'individu se construit une identité sociale et culturelle. Ceci se concrétise par le processus de communication dans toutes ses formes. Le langage est par conséquent un moyen essentiel de socialisation et de reproduction des rapports sociaux.

On imagine aisément l'importance de la construction de l'image de soi et du monde, l'opposition entre la masculinité et la féminité lorsqu'elle constitue le principe de division fondamentale du monde social et du monde symbolique. Ce sont, plus profondément, les relations avec le père et la mère, qui, par leur dissymétrie dans la complémentarité antagoniste, constituent une des occasions d'intérioriser les schèmes de l'ordre social.

Il faudrait considérer le fait que, dans les sociétés orales, les proverbes, les dictons, les sentences ou les poèmes gnomiques fonctionnent comme les instruments d'un pouvoir reconnu sur le monde social car étant investis d'une autorité collective. Une société orale est une société qui, même si elle connaît l'écriture, privilégie la communication orale.

Dans le cadre de l'étude des proverbes kabyles relatifs à la représentation de l'homme, nous avons adopté l'approche pragmalinguistique qui permet de décrire un locuteur –Auditeur-producteur d'inférences. Il doit lui-même définir le contexte dont il va tirer les informations dont il a besoin pour interpréter l'énoncé. A priori, il n'y a jamais une seule interprétation possible d'un énoncé, alors, comment le destinataire parvient à celle qui est la plus probable, celle qu'il doit préférer dans tel ou tel contexte ? De là, se développe un débat important puisque la connaissance de la langue ne suffit pas pour interpréter un énoncé, il faut faire appel à des procédures pragmatiques qui traitent le contexte. Quelle est la part respective du sens linguistique et du sens pragmatique ? deux tendances sont à distinguer :

- Ceux qui cherchent à intégrer autant que possible les procédures pragmatiques dans la langue.

- Ceux qui cherchent à minimiser la part de la langue dans l'interprétation.

L'objectif de notre étude était de cerner une pratique langagière, en l'occurrence, l'usage du proverbe kabyle, et cela dans un cadre familial. Précisons que l'institution sociale Kabyle est bien connue pour son régime patriarcal accentué par sa préférence au mariage endogamique. Le mariage étant une des institutions les plus importantes de la société. Notre intérêt pour l'usage des proverbes est conséquent à notre observation personnelle du recours des femmes Kabyles à ce type de discours, non seulement pour une visée pédagogique, mais aussi, et probablement surtout, pour réaliser « des directifs indirects » communément appelés des demandes, des recommandations ou des ordres implicites.

Pour ce faire, nous nous sommes inscrite dans le cadre de la théorie de la philosophie du langage de Searle qui définit que parler une langue équivaut à adopter un comportement intentionnel, c'est à dire représentatif du monde, régi par des règles.

Dans sa théorie, l'intentionnalité est définie comme la capacité biologique de l'esprit à mettre l'organisme en rapport avec le monde.

Afin d'analyser la dimension pratique du proverbe, nous avons réalisé une micro-enquête au sein d'une famille berbérophone, et cela à partir d'une communication que nous avons suscitée et qu'il a été convenu d'analyser par la suite dans le cadre de la théorie intentionnaliste de Searle.

Dans cette perspective, nous avons interrogé notre corpus dans sa dimension socio-pragmatique, à savoir, quels actes illocutionnaires (affirmer, donner des ordres, menacer, conseiller, promettre, ...) se réalisent dans l'usage strictement familial des proverbes Kabyles, tout en considérant les statuts sociaux occupés par les interlocuteurs. D'abord les femmes s'adressant aux femmes, puis les femmes s'adressant aux hommes. Nous avons favorisé la locutrice «femme», car étant, par excellence, conservatrice de la culture orale et assure sa pérennité. Elle est tantôt conteuse, tantôt débitrice de proverbes enfouis dans sa mémoire.

La langue nous renvoie une certaine image de la société et des rapports de force qui la régissent : « La langue de la maison est avant

tout celle de la mère, celle des femmes, c'est véritablement la langue maternelle. » (Marina Yaguello, 1978, p34). La maison constitue par excellence l'espace d'éducation et le proverbe est un discours principalement pédagogique. De là, se produit un conditionnement qui contribue à différencier profondément les registres masculin et féminin.

Certes, les femmes comme les hommes recourent au proverbe. Cependant, la distinction réside dans leurs intentions communicatives, c'est-à-dire dans «leurs actes illocutionnaires».

Notre choix méthodologique était l'entretien qui a permis le contact direct avec les enquêtées. Cette technique place l'enquêteur et les enquêtés dans une relation humaine et coopérative qui favorise la spontanéité de chacun. Les questions étaient semi-fermées et à choix multiples où des réponses prédéfinies ont été proposées aux locutrices qui avaient choisi celles qui pouvaient correspondre à leurs intentions communicatives par l'usage d'un tel ou tel proverbe du corpus pour un membre précis de la famille.

Nous nous référons à quelques concepts fondamentaux de la théorie de Searle, telle que la distinction entre les faits institutionnels, qui ont besoin d'institutions humaines pour exister comme : les jeux d'échecs, et les faits bruts qui existent indépendamment des institutions humaines.

Searle part de la caractéristique centrale de la réalité sociale : «elle est dotée d'une structure invisible ». (Searle, 1998, p 75)

Pour analyser cette structure, Searle va développer trois catégories ontologiques pour prendre en compte les faits institutionnels : l'assignation d'une fonction qui est le processus par lequel un élément acquiert une valeur déterminée, ce qui lui confère un nouveau statut, cette assignation est dirigée autant vers des phénomènes naturels que vers des phénomènes construits socialement. Vient ensuite l'intentionnalité collective qui garantit que l'assignation du statut-fonction est bien partagée par une société. Searle renvoie cette notion à la mise en commun d'états intentionnels : le sentiment que l'on a de faire (vouloir, croire, etc) quelque chose ensemble.

L'intentionnalité individuelle dérive de l'intentionnalité collective, les intentionnalités individuelles s'élaborent le plus souvent

en fonction d'une intentionnalité collective qui ne peut exercer un pouvoir causal que par l'intermédiaire des individus qui agissent chacun au niveau qui est le leur.

Enfin, viennent les règles constitutives qui permettent aux faits institutionnels d'exister, elles définissent de nouvelles formes de comportement **ex** : le match de foot. Elles sont de la forme : « X est compté comme en Y dans le contexte C ».

Le rôle du langage dans cette conception philosophique du langage est important comme moyen de stabiliser la réalité sociale, il véhicule ainsi une objectivité qui vient renforcer l'assignation de fonction et faire partager l'intentionnalité collective.

De là, se dégage une relation entre l'imposition de ces fonctions-statuts et le langage : les appellations font partie de l'expression Y, telles que l'appellation de « Tamgart » la vieille ou la belle-mère, « Tislit » la bru, (...) des relations familiales engendrées par l'institution du mariage. Elles sont désormais partiellement constitutives du fait créé. Chaque utilisation de l'institution constitue un renouvellement et un renforcement de cette dernière.

En effet, la création des faits institutionnels revient à imposer de nouveaux statuts et, corrélativement, de nouveaux pouvoirs.

Pour Searle, parler c'est réaliser des actes de langage comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions..., mais aussi des actes de prédication et des actes de référence. Mais Searle centre son étude spécialement sur les actes de langage. Il en a dégagé cinq types : nous disons à autrui comment sont les choses (les assertifs), nous essayons de faire faire des choses à autrui (les directifs), nous nous engageons à faire des choses (les promissifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (les expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations (les déclaratifs). L'acte illocutionnaire est l'unité minimale de base de la communication linguistique ou de façon précise, parler une langue ne revient pas à produire des sons ou des phrases mais à accomplir avec succès des actes illocutionnaires.

Searle a établi quatre règles pour la réalisation de l'acte illocutionnaire en se basant sur les conditions de sa satisfaction. Nous donnons l'exemple de l'acte illocutionnaire du directif :

-La règle du contenu propositionnel : le locuteur prédique l'action future x.

-La règle préliminaire : l'auditeur peut accomplir x.

-La règle de sincérité : le locuteur veut que l'auditeur fasse x.

-La règle essentielle : revient à la tentative du locuteur d'amener l'auditeur à faire x.

Le directif est défectueux si l'auditeur ne peut pas accomplir l'acte. Pour Searle, il est possible d'accomplir un acte de langage sans utiliser de façon explicite un marqueur de force illocutoire (comme l'impératif qui est le marqueur de force illocutoire des ordres) lorsque la situation et le contexte montrent que la règle essentielle est satisfaite.

Toute intention est communicable grâce au principe « d'exprimabilité ». Le sens que le locuteur donne à son énonciation peut toujours être explicité dans des marques linguistiques, alors, on pourrait s'interroger sur la raison du recours des locuteurs aux actes indirects. Searle pense que « la principale motivation en faveur de l'indirectivité est la politesse » (Searle, 1972, p64).

En effet, Le sens d'une phrase peut diverger de différentes façons du sens littéral : le locuteur peut en énonçant une phrase, vouloir dire quelque chose de différent de ce que la phrase signifie, c'est le cas de la métaphore. Il peut également vouloir dire le contraire de ce que la phrase signifie, c'est l'ironie, et peut énoncer une phrase qui veut dire ce qu'il dit mais veut dire encore quelque chose d'autre ; c'est le cas des actes de langage indirects, par lesquels un acte illocutionnaire est accompli indirectement par l'accomplissement d'un autre acte illocutionnaire.

Dans l'étude des actes illocutionnaires indirects, ce sont les directifs (ordre, demande, conseil ...) qu'il est le plus intéressant d'examiner selon Searle, car les réquisits conversationnels habituels rendent difficilement admissibles de proférer des phrases purement impératives. Il nous faut donc découvrir les moyens indirects pour nos fins illocutoires.

Dans les proverbes, la suggestion semble caractériser l'efficacité des actes illocutionnaires indirects, conformément à la généralisation en vertu de laquelle évoquer une raison de faire quelque chose constitue un moyen d'exprimer le directif indirect correspondant. Ce qui est efficace

dans les directifs indirects, c'est l'acceptation qui peut apparaître comme un acte libre plutôt que comme l'obéissance à un ordre.

Le pouvoir de suggestion dans le cadre pédagogique est plus efficient que des ordres bruts .Le proverbe en tant que discours pédagogique est doté de ce pouvoir allusif car le locuteur peut toujours se camoufler derrière la moralité collective du proverbe en prenant ses distances .Nous illustrons par des exemples:

-« laz ur kkisent tyuggwin ur tekksent trigliwin »

-La faim est combattue par des paires de bœufs et non par des métiers à tisser .Selon un des huit principes dégagés par Searle pour interpréter la métaphore, le principe 8 ; tiyugga (la paire) est associée à l'idée du travail de l'homme par métonymie : instrument /utilisateur de même que pour « trigliwin »(métier à tisser) associé au travail de la femme qui doit être considéré comme un complément, mais qui ne dispense pas le paysan des durs travaux des champs.

Ce qui présuppose pour un homme de, non seulement travailler, mais aussi, de ne compter que sur soi

Un autre proverbe illustre le cas de l'ironie

-« a Dahman Tissas d izem , ur ikes ur izeddem, haca tarukna i-gtellem »

-Dahman a un caractère de lion, ne garde pas les bêtes et ne ramène pas le bois : il file sans cesse la quenouille

Il faudrait attribuer à ce proverbe un autre sens que celui que suggère sa forme littérale, c'est le sens contraire. Dahmane n'a pas un caractère de lion car il ne fait pas le travail qui lui est incombé en tant qu'homme. Il est donc associé à l'idée d'être une femme.

Ce qui représente l'insulte la plus dévirilisante de l'homme dans la société kabyle.

Un autre exemple d'emploi du proverbe d'une mère à sa fille :

-Argaz d awal macci d aserwal

-L'homme est une parole et non un pantalon. ;

C'est un directif indirect, la véritable intention communicative de la mère est la volonté que sa fille tienne compte de cette morale, à savoir, de considérer que ce qui prime chez un homme, c'est le respect de la parole donnée.

On pourrait dire que l'état intentionnel de la mère qui est « le désir », fait référence aux autres états intentionnels ou psychologiques (désirs, croyances...) combinés avec des informations d'arrière-plan:

-La mère saurait que ce qui détermine, dans la communauté kabyle, la valeur d'un homme c'est la « turrugza », la virilité culturelle, particulièrement, le respect de l'engagement.

-Elle désirait que sa fille ne se trompe pas sur les qualités requises chez un homme, principalement, sur le choix du mari.

-Elle saurait qu'un homme sans parole n'est pas digne de confiance, et ne ferait pas, en conséquence, un bon mari (.....)

Les informations d'arrière-plan sont non représentationnelles car elles sont indéfinies, à chaque fois que l'on définit une, elle en appelle à l'autre

Précisons que l'arrière-plan comprend les capacités, les pratiques, les habitudes, et les dispositions qui permettent l'interprétation linguistique. Ce qui implique que nous interprétons immédiatement et sans effort des phrases de la manière stéréotypique qui convient.

C'est en fait, grâce au réseau holistique des états intentionnels avec l'arrière-plan que nos intentionnalités sont possibles. Les actes de langage sont en fait « des performances intentionnelles.»

Le rôle didactique et moralisateur du proverbe permet de relier les cultures et de marquer leurs différences. C'est à ce titre, que se révèle l'intérêt de la confrontation entre deux groupes sociaux différents.

Pour conclure, on peut dire que les différentes apparences pragmatiques ajoutent à la linguistique l'idée que la communication ne peut se réduire à la transmission, ni même à l'échange d'informations. Elles montrent que Communiquer, c'est agir sur l'autre.

Pour Searle, il n'existe pas une distinction rigoureuse entre la compétence linguistique du locuteur et sa connaissance du monde.

En tenant compte des éléments non –marqués dans la phrase, notamment les informations d'arrière-plan, la problématique des actes délaisse le champ sémantique pour faire une place de plus en plus grande à la pragmatique.

Abstract:

Proverb-philosophy of language-intentionality-speech acts-illocutionary acts-indirectivité-suggestion

Study of the proverb poses methodological problems, given its hermetic nature and elliptical.

Within the philosophy of language, in this case, the intentionalist theory of Searle(J.R), what are the concepts that could enable us to analyze the proverb? A new concept is needed. The background information in accordance with our understanding of language content.

Bibliographie :

Greimas, AG .1970. *Essais de sémiotique générale*. Paris : Larousse. p234

SAUSSURE, F.1990. *Le cours de linguistique générale*. Alger : ENAG. P229

Searle, J.R. 1972. *Les actes de langage*. Paris : Hermann. P263

Searle, J.R.1998. *La construction de la réalité sociale*. Paris : Gallimard. P310

Yaguello, M.1978. *Les mots et les femmes*. Paris : Payot. P257